



Credit a la consommation comment faire

Par **lasvegas**, le **01/03/2010** à **12:38**

Bonjour,

J ai ete licencier pour cause economique en 2008 suite cela je touche des allocations assedic j ai 3 credit a ma charge qui ont ete pris par les assurances pendant 15 mois mais maintenant il reste a ma charge je touche actuellement l ASS (allocation specifique de solidarite) jusqu a present j arrivais a les rembourser mais en ce moment je suis juste car je touche 18.00 euros par jour je n arrive toujours pas a retrouver un emploi malgre mes demarche aupes des entreprises sauf des remplacements de 1 a 2 semaines des fois 2 jours par ci par la mais rien de concret

Ma question est la suivante j ai vue sur internet que je pouvais demander une suspension de ma dette avec les interets pendant une certaine periode je voudrais savoir si cela est vrai et comment il faut que je fasse sur 1 credit il reste 7000.00 sur le 2ém 4000.00 et le 3éme 4500.00 soit au total 15000.00 euros

merci de votre reponse